



Edito

Une « lettre » de plus... et sur l'Europe, en plus... Une Europe que l'on dit « désenchantée »... Est-ce bien raisonnable ?

Nous pensons que oui. Le *Mouvement européen-Provence*, comme le *Mouvement européen-France*, dont il fait partie, n'est ni un parti politique ni un « think tank » ; c'est une association civique qui se propose d'aider tous ceux qui se reconnaissent dans la construction européenne à développer la dimension européenne de leur citoyenneté. **Les Nouvelles du ME-P** se proposent d'y contribuer. Elles vous donnent rendez-vous de temps en temps pour faire le point.

La construction européenne n'est pas un long fleuve tranquille. Son parcours est une succession de méandres où tout paraît s'enliser et de rapides où tout s'accélère et se construit. L'élaboration du projet de constitution et l'adoption du traité de Lisbonne correspondent à ces périodes fébriles mais constructives. Nous traversons maintenant des eaux plus calmes. De toutes façons, la construction de l'Europe s'inscrit dans le temps long qui n'est pas celui de nos sociétés hypermédiatiques. Y participer nécessite un effort soutenu. Elle n'est pas faite pour les impatientes mais pour les tenaces.

Le bilan des six dernières décennies d'intégration européenne est sans précédent dans l'histoire des Européens. Les objectifs initiaux ont été, en grande partie, atteints : la paix sur sa partie du continent, la prospérité d'un grand marché (d'abord protégé par la « préférence communautaire » mais désormais exposé aux grands vents de la compétition mondiale), prospérité menacée, solidarités en danger, mais qui procurent encore aux habitants de l'Union un mode de vie comparativement enviable.

Plus récemment, l'Union s'est donné un nouveau projet : celui de faire partager ses valeurs par le plus grand nombre possible de pays : la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'homme, les droits fondamentaux, la protection des minorités, l'égalité des genres... toutes exigences qui ne facilitent pas sa défense contre toutes les menaces qui pèsent sur elle, mais qui expliquent l'attraction qu'elle exerce sur tous ceux qui souhaitent en devenir les citoyens.

Tout cela, ce mélange de prospérité, de sécurité et d'art de vivre ensemble, mérite d'être défendu et proposé à nos partenaires sans arrogance mais sans pusillanimité.

Si nous voulons être autre chose qu'un « petit coin de paradis », qu'un espace exemplaire mais fragile, si nous voulons être acteur, si nous voulons la durée, nous serions puérils de nous refuser la recherche d'une esquisse de puissance. Nous sommes souvent satisfaits du chemin parcouru, mais nous progressons moins vite que nos concurrents et nos partenaires. Il faut nous résoudre à nous doter des moyens de nos ambitions.

Jean Vergès

Président du *Mouvement européen – Provence*

Sommaire

- Mise en place du Mécanisme européen de stabilité financière (MES)
- Nouveau regard sur l'Euro-méditerranée
- La Tunisie adopte la parité pour l'élection de l'Assemblée Constituante
- Agenda

Directeur de Publication : Jean Vergès, Président du *Mouvement européen-Provence*

Rédacteur en Chef : Daniel Suzan

Ont participé à ce numéro : Annie Giraud-Héraud, François Giraud-Héraud, Bénédicte Suzan, Jean Vergès

Contact email : lesnouvelles.mep@free.fr

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de le signaler par email

Mise en place du Mécanisme européen de stabilité financière (MES)

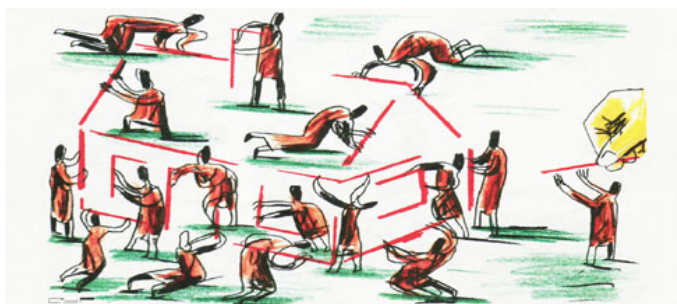
L'Union économique et monétaire consolidée par la crise...

Il y a un an, sous la pression de marchés financiers de plus en plus exigeants, les chefs d'Etat ou de gouvernement de la zone euro créaient le **Fonds européen de stabilité financière (FESF)**. Instauré dans l'urgence pour sauver la Grèce de la faillite et conjurer le risque sous-jacent d'éclatement de la zone euro, il avait vocation à apporter jusqu'en 2013 une aide financière à tout Etat membre de la zone confronté à un risque de défaut sur sa dette souveraine. A ce jour, la Grèce et l'Irlande ont bénéficié de son soutien et une demande du Portugal est en instance.

Mais force est de constater qu'en dépit de la solidarité affichée, la pression des marchés sur les Etats les moins bien notés de la zone euro ne s'est pas relâchée, si bien que la mise en place d'un dispositif de soutien pérenne est devenue incontournable. Surmontant leurs divergences et réaffirmant leur volonté de sauvegarder la monnaie unique, les pays de la zone euro ont décidé, lors du sommet extraordinaire des 11 et 12 mars 2011, la création d'un **Mécanisme européen de stabilité (MES)** destiné à prendre durablement la succession du FESF à partir de 2013.

Régi par un traité intergouvernemental, le **MES** sera doté d'une capacité de financement de 500 milliards d'euros et, novation marquante, sera autorisé à acheter des obligations souveraines sur le marché primaire (c'est-à-dire directement auprès des Etats émetteurs). Il est assorti d'un volet politique, le « **Pacte pour l'euro plus** », réécriture consensuelle du [Pacte de compétitivité](#) proposé par l'Allemagne et la France début février mais rejeté en l'état par leurs partenaires.

Le **Pacte pour l'euro plus**, adopté par les chefs d'Etat ou de gouvernement de la zone euro (et auquel participent également la Bulgarie, le Danemark, la Lettonie, la Pologne et la Roumanie), fixe quatre objectifs : *favoriser la compétitivité ; favoriser l'emploi ; mieux contribuer à la visibilité des finances publiques ; et renforcer la stabilité financière*. Il prévoit la mise en place d'un ensemble d'indicateurs qui permettra de suivre les progrès accomplis par chacun des pays signataires. (Pour une présentation détaillée, voir le [relevé de conclusion du Conseil européen des 24 et 25 mars 2011](#)).



La Maison commune

Cyprian Koscielniak | NRC Handelsblad

Il faut noter que l'activation du **MES** nécessitera une modification du **Traité sur le Fonctionnement de l'UE (TFUE)** qui interdit d'apporter une aide financière à un Etat membre. Les procédures nationales d'approbation vont être lancées rapidement.

Si l'on ajoute aux décisions du **Conseil européen** celles du [Conseil Ecofin](#) du 15 mars renforçant les dispositions du **Pacte de stabilité et de croissance**, on peut faire le constat que le pilier économique de l'UEM sort consolidé d'une situation de crise qui menaçait de la faire sombrer. Une avancée politique majeure pour nombre d'observateurs, et – sauf problème de ratification ! – un grand pas depuis le *traité de Maastricht* (1992) qui, certes, mettait en place un véritable fédéralisme monétaire entre pays de la zone euro, mais faisait l'impasse sur la nécessité fonctionnelle de coordonner étroitement les orientations économiques d'Etats appartenant à une même zone monétaire. Les réformes structurelles propres à favoriser leur convergence étaient largement laissées au bon vouloir de chacun, situation dont la crise a finalement révélé le caractère insoutenable.

... mais une consolidation controversée

La portée réelle du dispositif (le **Mécanisme européen de stabilité** et le **Pacte pour l'euro** qui l'accompagne) et l'usage qu'en feront nos gouvernants s'apprécieront à l'épreuve des faits. Tout comme la pertinence des critiques qui depuis la proposition initiale d'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy alimentent le débat, à commencer par celles de leurs partenaires du Conseil européen. Un débat encore largement ouvert : tapez *Pacte de compétitivité* sur Google, vous obtiendrez plus de 900 000 résultats !

Pour ceux qui n'auraient pas suivi la controverse, quelques titres ou commentaires relevés au fil des media en donneront la tonalité et pourront nourrir la réflexion.

Sur le processus : *Les méthodes décriées du couple franco-allemand sèment la confusion ; Diktat de l'Allemagne qui impose son modèle économique à ses partenaires ; Non au pacte de compétitivité, oui à une initiative européenne ; Mais où est M. Barroso ?...*

Sur le dispositif institutionnel : *Une menace pour l'UE ; L'intergouvernemental prend une nouvelle fois le dessus sur le communautaire ; La règle de l'unanimité, imposée pour l'attribution d'une aide par le fonds, contribuera à pervertir les bonnes intentions ; Les intérêts particuliers continueront à l'emporter sur l'intérêt commun ; Le Royaume-Uni reste une fois de plus hors du jeu pour mieux jouer sa partition...*

Sur le fond : *Un contenu flou ; Une offensive libérale ; Les marchés contre la démocratie ; Un pacte d'austérité ; La spéculation a eu raison des réticences de l'Allemagne ; Une menace pour le modèle social ; De nouveaux risques pour les droits sociaux des travailleurs ; Toujours plus de marché, toujours moins de social ; Le remède va-t-il tuer le malade ? ; La diète budgétaire et sociale imposée aux Etats augmentera les déficits publics au lieu de les réduire et compromettra leur capacité de rembourser leur dette ; Ne fait que reculer une inéluctable restructuration des dettes ; Une fuite en avant ; N'est pas à la hauteur des besoins ; Ne sauvera pas l'euro...*

Des critiques que l'on partage ou pas, mais pour le moins des inquiétudes légitimes au regard des enjeux de ce dispositif en construction.

François Giraud-Héraud

Nouveau regard sur l'Euro-méditerranée

L'Histoire s'accélère : 1989, le mur tombe en Europe ; 1991, la conférence de Madrid se saisit de la question du règlement du différend israélo-arabe ; 1994-1995, l'Union européenne se projette en Méditerranée lors de la conférence de Barcelone et l'OTAN repense son concept stratégique devenu obsolète avec la fin de la guerre froide. En 2001 surviennent les attentats du 11 septembre : les Occidentaux donnent un blanc seing aux dirigeants arabes et oublient, au nom de la lutte anti-terroriste, leurs exigences en termes de démocratisation et de libéralisation des sociétés arabes. 2003, invasion de l'Irak. Les tensions montent. Elles sont de tous ordres : politiques, économiques, démographiques et sociales. 2008 est l'année de la crise alimentaire : les premières émeutes de la faim secouent les pays arabes. En 2011, le « printemps arabe ». Nos 170 millions de voisins de la rive sud aspirent à vivre autrement. Les peuples prennent leur destin en main.

Nous ne le voyons peut-être pas très clairement encore, mais nos équilibres ou nos habitudes géopolitiques risquent de changer profondément en Méditerranée. Nous allons devoir refonder nos relations européennes avec la rive sud de la Méditerranée : la dynamique du « Processus de Barcelone » et la nécessité d'une politique de voisinage d'intégration de la rive sud au pôle économique européen vont devenir une absolue évidence dans les mois à venir ; pour ne prendre qu'un aspect du problème, certes d'importance en termes de politique intérieure européenne, l'immigration des Tunisiens et bientôt celle des Libyens. Il va être temps d'accélérer le développement de la rive sud où près de 30% des jeunes diplômés sont sans emploi d'après les chiffres de la Banque mondiale. Face à ces enjeux, les dispositifs mis en place par « l'Union pour la Méditerranée » ne sont pas adaptés. L'Union européenne est pourtant très présente en Méditerranée. Elle y a consacré les trois quarts des 5,6 milliards d'euros de son instrument européen de voisinage et de partenariat soit 3 milliards d'euros entre 2007 et 2010. Les aides bilatérales des Etats membres sont également importantes : 700 millions d'euros rien que pour la France cette année. Mais aujourd'hui, les actions sont dispersées et leurs clauses de conditionnalité complexes. Il est temps de repenser les fondamentaux de l'action extérieure européenne en Europe et de convaincre les Etats membres de s'intéresser plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent à la Méditerranée.

A n'en pas douter, les partenaires du sud vont changer, évoluer ou modifier leur posture envers l'Union européenne. Ils vont exprimer d'autres attentes envers l'Europe, pôle de paix, de stabilité et de prospérité. Mais dès à présent, l'Union européenne doit faire entendre sa voix et accompagner les peuples dans leurs aspirations démocratiques pour le respect de leurs droits et de l'Etat de droit.

Bénédicte Suzan – Docteur en droit

La Tunisie adopte la parité pour l'élection de l'Assemblée Constituante

En Tunisie, le 11 avril dernier, le conseil de la *Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique* a approuvé à la majorité un décret-loi relatif à l'élection le 24 juillet prochain de l'*Assemblée nationale Constituante*. L'article 16 de ce décret-loi stipule que la présentation des candidatures doit impliquer la parité entre femmes et hommes avec un principe d'alternance, et l'annulation des listes qui ne respecteront pas cette règle.

Cette disposition suscite de nombreux débats dont l'intérêt déborde largement le seul cadre tunisien, comme en témoigne le communiqué du 14 avril de Catherine Ashton, la *Haute représentante de l'Union Européenne pour les Affaires étrangères*, qui a déclaré : « En mettant les principes de parité au cœur de toutes les réformes politiques, la Tunisie peut être un modèle d'innovation dans la région et au-delà. »

Annie Giraud-Héraud

Plus d'informations

<http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?lang=fr&id=3607>

<http://www.lesnouvellesnews.fr/index.php/civilisation-articles-section/parite/1067-tunisie-parite-constituante>

Agenda : 9 mai, fête de l'Europe

Nombreuses manifestations à Aix, Marseille et dans la région. Voir les programmes sur

<http://www.mairie-aixenprovence.fr/Semaine-de-l-Europe>

http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org/opensdays/9mai_PACA.html;jsessionid=04EDA48FFB42B0E1B B03F7ABF74ECFD4

Notez en particulier à [Aix-en-Provence](#)

★ Lundi 9 mai – Mairie d'Aix-en-Provence

- 18h30 – Salle des Etats de Provence, Hôtel de Ville
Présentation de la ville jumelle de Bath (Royaume-Uni)
- 20h00 – Cour de l'Hôtel de Ville – **Inauguration de la Semaine de l'Europe** avec la Lyre Aixoise

★ Jeudi 12 mai - Mouvement européen-Provence

- 18h30 – Hôtel de ville – Salle des Etats de Provence
Conférence « **Le Bénévolat et le Volontariat en Europe** »

★ Vendredi 13 mai – Maison de l'Europe et Association des Jumelages et des Relations internationales

A partir de 18 h – Salle des Floralies – 75, Avenue du club hippique

- 18h – Débat « **Quelle Europe voulons-nous ?** »
- 20h – **Dîner européen** (inscription obligatoire)

★ Samedi 14 mai - Associations

- de 11h à 17h30 – Place Jeanne d'Arc : **Forum européen**

Contacts utiles

Mouvement européen-France <http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence <http://mouveuropeprovence.free.fr/www/>

Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d'information pour le Sud-est

http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille :

http://ec.europa.eu/france/marseille/index_fr.htm